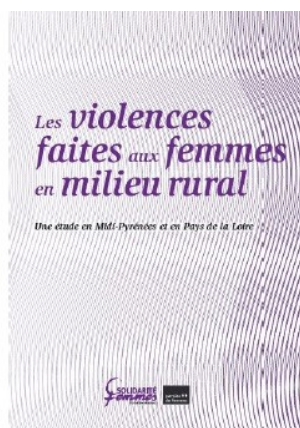


France. PREMIÈRE ÉTUDE SUR LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES VIVANT EN MILIEU RURAL



1 DÉCEMBRE 2016

<https://www.50-50magazine.fr/2016/12/01/premiere-etude-sur-les-violences-faites-aux-femmes-vivant-en-milieu-rural/>

Entre 2010 et 2014, l'enquête sur les homicides au sein du couple du Ministère de l'Intérieur avait démontré qu'entre 44,6 et 55,5 % des féminicides ont eu lieu en milieu rural. En France, la population rurale représente 31 % de la population. Cette population est dispersée et vieillissante : 25% de personnes ont plus de 60 ans, 25% moins de 25 ans et une moitié de 26 à 59 ans. Avant cette étude réalisée par des associations de Solidarité Femmes, il n'existait pas d'enquête spécifique sur les femmes vivant en milieu rural victimes de violences conjugales.

L'idée de cette étude inédite vient de Paroles de Femmes de la ville de Gaillac, association spécialisée dans l'accueil de jour des femmes victimes de violences et comme l'explique Elisabeth Fournier sa Présidente « ce travail nous tenait à cœur. » Cette association du Tarn a rassemblé 11 associations membres de Solidarité Femmes, 3 en Pays de Loire et 8 en Midi-Pyrénées. Elles ont alors réalisé une étude à partir de la situation de 730 femmes en 2011/2012 et 1134 femmes en 2014, dans les deux régions. L'objectif était de sensibiliser le grand public à ce qui restait encore fort invisible.

Des difficultés plus grandes pour les femmes des milieux ruraux

Les 11 associations qui ont réalisé l'enquête ont fait le constat que les spécificités des conditions de vie en zones rurales augmentent les difficultés rencontrées par ces femmes dans leur parcours de sortie des violences.

Les constats :

- méconnaissance des droits, du numéro d'écoute national 3919, des lieux ressources spécialisés pour accompagner la sortie de la violence,
 - difficulté à déposer plainte,
 - disparités territoriales dans l'accès aux aides :
- * manque de services de proximité dans le secteur de la santé, de la justice

- * manque d'associations spécialisées avec des lieux d'accueil et d'hébergement moins accessibles et moins nombreux,
- * formation insuffisante ou inégale des professionnel-le-s,
 - prégnance des stéréotypes sexistes et d'une société patriarcale,
 - violences niées, difficilement révélées, minimisée ou banalisées,
 - isolement géographique et les difficultés de mobilité,
 - précarité financière.

Une prise de conscience des pouvoirs publics

Depuis la réalisation de cette étude, les choses ont bougé. Tout d'abord l'association paroles de femmes met en place des relais dans les villages ce peut-être la pharmacienne, la bouchère ou la postière. Ces femmes sont des relais indispensables surtout pour les femmes vivant dans les villages, les hameaux isolées. Ces relais reçoivent une formation afin d'être en capacité de repérer les femmes en difficultés.

Et surtout afin de rendre visible les violences . Cette question des femmes victimes de violences en milieu rural à été prise en compte par **la mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) (1) sous la forme** d'une commission sur les violences faites aux femmes dans les milieux ruraux. Cette commission est coordonnée par Ernestine Ronai (2) dont on connaît le travail sur les violences.

Caroline Flepp 50-50 magazine

1 Créée en janvier 2013, la mission interministérielle de protection des femmes contre les violences et de lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) est une structure qui a pour objet de rassembler, analyser et diffuser les informations et données relatives aux violences faites aux femmes.

2 Enseignante, psychologue, journaliste, Ernestine Ronai est également responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes et membre du Haut Conseil à l'Égalité f/h.

Les violences faites aux femmes en milieu rural, une étude en Midi-Pyrénées et en Pays de la Loire éditée par la FNSF – 2016 En vente sur le site de la **FNSF**